

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Avis

de vacance d'emplois de directeur d'hôpital adjoint réservés aux élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital

NOR : SFHN2623616V

Les emplois de directeur d'hôpital adjoint ci-après sont réservés pour être proposés aux élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital ayant satisfait aux épreuves de l'examen de fin de formation des élèves directeurs d'hôpital, en application du décret n° 2025-1144 du 27 novembre 2025 portant statut particulier du corps des directeurs d'hôpital, qui prévoit la publication des emplois correspondants au *Journal officiel* de la République française :

- centres hospitaliers de Lisieux, de Pont-l'Évêque, de Vimoutiers et EPMS d'Orbec-en-Auge (Calvados), un emploi de chargé des affaires financières, transformation, achats, biomédical et parcours ;
- centre hospitalier universitaire de Besançon, centre hospitalier intercommunal Haute-Comté, centres hospitaliers Saint-Louis à Ornans, Paul-Nappe à Morteau et EHPAD de Flangebouche (Doubs), un emploi de chargé des ressources matérielles ;
- centres hospitaliers d'Alès-Cévennes et de Pontails (Gard), un emploi de chargé de la direction des ressources humaines et de la formation ;
- hospices civils de Lyon, centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or, centre hospitalier de Givors et EHPAD de Chaponnay et de Mornant (Rhône), un emploi de chargé du management de projets, de l'expérience patient et de la qualité sur l'hôpital Renée Sabran.

Les candidats à ces emplois doivent adresser leur dossier de candidature, composé de leur *curriculum vitae* et de leur lettre de motivation :

- au chef des établissements de santé où ils sont candidats ;
- au centre national de gestion par courriel à l'adresse suivante : cng-mobilite-dh-da@sante.gouv.fr . Un accusé de réception leur sera adressé. Les candidatures, si elles sont multiples, seront regroupées sur une seule lettre, et accompagnée d'un *curriculum vitae*.

Les propositions des directeurs d'établissements doivent être adressées au plus tard le 8 octobre 2026 par courriel à l'adresse suivante : cng-mobilite-dh-da@sante.gouv.fr

En application de l'article 5 du décret n° 2025-1144 du 27 novembre 2025 portant statut particulier du corps des directeurs d'hôpital, les titularisations et nominations sur ces postes sont prononcées par le directeur général du centre national de gestion, sur proposition du chef de l'établissement concerné, après entretien avec les candidats, et compte tenu des choix exprimés par les élèves.